

Roanne,  
Le 11 mai 2020,

**Lycée Général &  
Technologique  
Lycée Professionnel  
Collège**

Dossier suivi par :  
François DEMANGE

 : 04 77 23 64 20  
 : 04 77 71 02 60

 Lycée Général &  
Technologique  
[ce.0420033h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420033h@ac-lyon.fr)

 Lycée Professionnel  
[ce.0420077f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420077f@ac-lyon.fr)

 Collège  
[ce.0421684c@ac-lyon.fr](mailto:ce.0421684c@ac-lyon.fr)

20, rue Albert Thomas  
CS 50517  
42328 Roanne Cedex

<http://albert-thomas.elycee.rhonealpes.fr>

Cher( e ) collègue,

Nous sommes dans la phase de préparation de l'orientation des élèves de troisième ; Certains de vos élèves vont venir au lycée Albert Thomas. Je souhaitais vous rappeler les options facultatives qui existent au lycée si vous devez répondre à des questions ou informer des élèves.

### **Options facultatives générales (2H par semaine) :**

Musique : un atelier chanson permet aux élèves d'écrire paroles et musique d'une chanson et d'enregistrer un disque professionnel en fin d'année

Théâtre : les élèves participent à la création d'une œuvre théâtrale et la jouent en fin d'année au théâtre de Roanne ; ils ont aussi l'occasion de voir de nombreuses pièces à Roanne ou à Saint Etienne.

Italien LV3 : si l'option espagnol LV3 n'est plus proposée au lycée, l'italien peut se débiter en seconde ; c'est l'opportunité de maîtriser trois langues vivantes ; cette option accueille aussi les élèves du lycée Jean Puy.

EPS de complément : cette option permet de compléter l'enseignement obligatoire d'EPS.

Toutes ces options ont lieu entre 16 et 18 heures ; les élèves ne peuvent en choisir qu'une (au maximum) ; elles peuvent se poursuivre jusqu'au baccalauréat (valorisées en contrôle continu – 10% du bac pour la moyenne de toutes les disciplines pendant deux ans dont les options facultatives).

### **Latin et grec (2H par semaine) :**

Le latin et le grec peuvent être choisis en plus de l'option facultative générale ; ces deux options peuvent être débutées en seconde et poursuivies jusqu'au baccalauréat ; elles sont plus valorisées que les autres (points au-dessus de la moyenne seulement et coefficient plus fort)

### **Options facultatives technologiques (1,5H par semaine) :**

Ces options n'existent qu'en seconde et ont pour vocation de découvrir de nouvelles matières ; elles correspondent aux filières technologiques existant au lycée mais leur choix n'a aucune influence sur l'orientation post seconde des élèves :

- Santé social
- Management et gestion
- Sciences de laboratoire

Elles peuvent être choisies en plus des options précédentes.



### **Classe européenne anglais :**

Les élèves peuvent choisir la classe européenne anglais qui propose un enseignement en management/économie en langue anglaise (DNL) à raison d'une heure par semaine (en plus d'un renforcement en anglais d'une heure en seconde).

Toutes ces options sont choisies lors de l'inscription en juillet. Toute option choisie devient obligatoire pour toute l'année scolaire.

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement

François DEMANGE  
Proviseur adjoint

